

**Covéa Aqua**

Part A FR0013312667  
 Part N FR0013480753  
 Part I FR0013312675

**Covéa Solis**

Part A FR0013312709  
 Part N FR0013480738  
 Part I FR0013312683

**Covéa Renouveau France**

Part A FR0014001BM5  
 Part I FR0014001BL7

**Covéa Aeris**

Part A FR0013312659  
 Part N FR0013480761  
 Part I FR0013312642

**Covéa Terra**

Part A FR0013312717  
 Part N FR0013480720  
 Part I FR0013312733

**NOTE D'INFORMATION**

Paris, le 7 novembre 2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) de l'un des organismes de placement collectif (OPC) de Covéa Finance mentionnés ci-dessus et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre société.

Par la présente note, nous vous informons que des modifications ont été apportées dans le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et dans le prospectus de votre OPC.

En effet, afin de refléter davantage le processus de sélection des valeurs éligibles à l'actif de votre fonds, notre Société a décidé d'apporter des précisions dans la stratégie d'investissement de votre Fonds.

Ainsi, la documentation réglementaire de votre Fonds a été complétée de la façon suivante :

<b>Nouvelle rédaction de la description de la stratégie d'investissement sous l'angle thématique</b>	
<p><b>Covéa Aqua</b>  <b>Part A :</b>            FR0013312667  <b>Part N :</b>            FR0013480753  <b>Part I :</b>            FR0013312675</p>	<p>Le processus de gestion repose d'abord sur une approche thématique conduisant à sélectionner les sociétés répondant aux enjeux de la maîtrise de la consommation et de la pollution de l'eau. Cette sélection se fait ainsi à travers les 4 axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sociétés permettant de réduire la consommation d'eau (fournisseurs d'équipements, de services et de logiciels optimisant le conditionnement, le transport, la distribution et la consommation d'eau) ;</li> <li>• Les sociétés démontrant une consommation efficiente de la ressource grâce à leurs processus internes et l'aide de tiers (consultants, services d'ingénierie) ;</li> <li>• Les sociétés dont l'activité est consacrée à la réduction de la pollution des eaux (traitement des eaux usées, traitement des déchets chimiques et recyclage des eaux) ;</li> <li>• Les sociétés engagées dans la réduction de leurs rejets polluants pour les eaux et ayant une efficacité élevée et prouvée dans ce domaine.</li> </ul>

**Covéa Finance**

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 901 254 euros • RCS Paris B 407 625 607  
 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro 97-007  
 Siège social : 8-12 rue de Boissy d'Anglas • 75008 PARIS  
 Adresse postale et accueil : 8 rue de Boissy d'Anglas • 75008 Paris  
 Tél : 01.40.06.51.50 • Fax : 01 40 06 52 40 • [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr)

<p><b>Covéa Aeris</b>  <b>Part A :</b>  FR0013312659  <b>Part N :</b>  FR0013480761  <b>Part I :</b>  FR0013312642</p>	<p>Le premier angle d'analyse repose sur une approche thématique conduisant à sélectionner des sociétés répondant aux enjeux d'atténuation du changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air. Cette appréciation se fait ainsi au travers des 4 axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sociétés à faibles émissions de gaz à effet de serre ;</li> <li>• Les sociétés engagées dans la réduction des émissions de polluants atmosphériques (composés organiques volatils, poussières, etc.) ;</li> <li>• Les sociétés permettant d'améliorer la qualité de l'air et la réduction des gaz à effet de serre (équipements, technologies et/ou services) ;</li> <li>• Les sociétés œuvrant pour la réduction des gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air grâce à la mobilité durable.</li> </ul>
<p><b>Covéa Solis</b>  <b>Part A :</b>  FR0013312709  <b>Part N :</b>  FR0013480738  <b>Part I :</b>  FR0013312683</p>	<p>Le premier angle d'analyse repose sur une sélection de valeurs émises par des sociétés impliquées dans le thème de la transition énergétique. Cette appréciation se fait ainsi au travers des 4 axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sociétés faisant partie de chaînes de valeur qui favorisent cette transition énergétique (infrastructures, matières premières) ;</li> <li>• Les sociétés permettant une transition vers les énergies renouvelables et alternatives (producteurs d'énergies) ;</li> <li>• Les sociétés favorisant l'efficacité énergétique et l'efficience de la consommation ;</li> <li>• Les sociétés contribuant à la mobilité durable (constructeurs, sociétés impliquées dans la chaîne de valeur).</li> </ul>
<p><b>Covéa Terra</b>  <b>Part A :</b>  FR0013312717  <b>Part N :</b>  FR0013480720  <b>Part I :</b>  FR0013312733</p>	<p>Le premier angle d'analyse repose sur une approche thématique conduisant à sélectionner des valeurs émises par des sociétés en fonction de leur implication dans des actions favorables à l'environnement en répondant aux enjeux de ressources utilisées de façon trop intensive.</p> <p>La sélection se porte sur des entreprises qui savent s'adapter en termes de production et innover pour répondre à ces enjeux et aux aspirations des clients. Ainsi, le fonds investit sur des valeurs qui contribuent à l'optimisation de la consommation et/ou permettent l'utilisation des ressources naturelles et/ou qui favorisent l'économie circulaire. Cette déclinaison se fait ainsi selon les 4 axes suivants, à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sociétés qui favorisent l'efficacité de la gestion des ressources (durabilité, efficience des ressources) ;</li> <li>• Les sociétés qui proposent des alternatives durables (innovation pour des ressources durables, sécurité alimentaire, sanitaire et écologique le long de la chaîne de valeur) ;</li> <li>• Les sociétés qui permettent une consommation plus durable (baisse des déchets et du gaspillage, comportements de consommation plus durables) ;</li> <li>• Les sociétés positionnées sur le recyclage, la valorisation des déchets.</li> </ul>

<b>Compléments apportés à la stratégie d'investissement de votre Fonds :</b>	
<b>Covéa Renouveau France</b> <b>Part A :</b> FR0014001BM5 <b>Part I :</b> FR0014001BL7	<p>La stratégie d'investissement du compartiment consiste à sélectionner des entreprises de tous secteurs qui participent à la sécurisation et/ou souveraineté de l'économie française. Ces entreprises doivent répondre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à des besoins liés à la sécurisation de la production et des approvisionnements (réindustrialisation, contribution au développement de l'économie locale / régionale etc...),</li> <li>• à des besoins de sécurité sanitaire et alimentaire (par exemple, seront retenues tout type d'entreprises qui investissent directement ou indirectement dans les filières de la consommation, la santé et/ou les services aux entreprises) ,</li> <li>• des enjeux de souveraineté dans l'exploitation d'infrastructures critiques (numérique, santé...) et l'organisation de filières stratégiques (énergie, matières premières, défense...),</li> <li>• Seront également retenues les entreprises favorisant l'emploi et/ou présentant des dynamiques d'investissement favorables à moyen-terme (en matière de R&amp;D et/ou d'équipements)</li> </ul> <p>Le compartiment exclut tout investissement dans les sociétés dont les activités sont directement liées au charbon et, lorsque la donnée est disponible, les sociétés de distribution, transport et production d'équipements et de services, dans la mesure où 33% de leur chiffre d'affaires est réalisé auprès de clients dont l'activité est directement liée au charbon.</p> <p>[...]</p> <p>Dans l'univers d'investissement de votre fonds, sont uniquement retenues des entreprises dont la capitalisation est supérieure à 50 millions d'euros (capitalisation boursière minimale pour initier tout nouvel investissement)</p>

Ces modifications n'impactent pas le profil de risque de l'OPC.

**Informations pratiques :**

Les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI), le prospectus et le règlement modifiés de votre OPC seront disponibles à compter du 10 novembre 2022.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre fonds et les risques associés. Il vous est conseillé de le lire.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.